



Région Centre

Le Président,

13.04.01

Communication du Président du Conseil Régional à la Séance Plénière

Réunion du 26 septembre 2013

Titre : Plan de mobilisation pour le développement économique et l'emploi : point d'étape au 1^{er} septembre 2013.

I. INTRODUCTION

Au mois de février 2013, **la Région Centre, consciente des mois difficiles qui s'annonçaient pour l'emploi et les entreprises, notamment industrielles, a choisi l'action.**

L'adoption d'un Plan de mobilisation pour l'emploi et le développement économique, accueilli favorablement par l'ensemble des élus régionaux, a marqué **notre volonté de ne pas céder face au pessimisme** et de réaffirmer notre confiance à l'égard de l'ensemble des acteurs économiques de la région.

Par le maintien de notre niveau d'investissement, par l'adoption de mesures nouvelles ou anticipées, **nous nous sommes fortement engagés, pour les salariés qui en ont le plus besoin, pour les demandeurs d'emploi, pour les entreprises.**

Dès l'adoption du Plan de mobilisation pour l'emploi et le développement économiques, **nous nous sommes engagés à en rendre compte, pour assumer totalement notre responsabilité en cette période de crise.** Un rythme de travail particulièrement soutenu a permis d'avancer dans sa réalisation.

Aujourd'hui, après quelques mois, c'est un état des lieux très positif qui est présenté à l'assemblée régionale. C'est un Conseil régional assumant ses compétences et ses responsabilités qui s'adresse aux habitants de notre territoire et rappelle que, **face à l'urgence économique, les pouvoirs publics ont un rôle éminent à jouer.**

Si la mise en œuvre de ce Plan de mobilisation est une réussite, elle n'est cependant que l'un des moyens de notre action, ajoutée à l'ensemble de nos politiques, et alors même que la situation des entreprises régionales demeure très complexe.

Le Conseil régional du Centre est mobilisé et en alerte, à l'écoute des entreprises, des représentants des salariés ou des organes de direction. C'est dans un dialogue constant avec l'ensemble des acteurs de notre économie, à commencer par les services de l'Etat et des collectivités locales, que nous cherchons chaque jour, cas après cas, à **apporter des solutions concrètes à celles et ceux qui font le dynamisme de la région Centre, pour celles et ceux qui y vivent.**

II. POINT SUR L'AVANCEMENT DES MESURES

1. Mobilisation immédiate de la garantie des lignes de trésorerie de la BPI et lancement du Comité d'orientation de la BPI.

La Région a décidé dès le 15 mars 2013 de mobiliser et d'abonder son fonds régional de garantie de 1 M€, le portant ainsi à 10 M€ et lui donnant la capacité de garantir plus de 100 M€ de prêts.

Cette intervention s'est également traduite par l'extension du fonds régional à la garantie de trésorerie des PME-TPE.

Le 15 avril 2013, la Région a organisé une première réunion de préfiguration du Comité régional d'orientation (CRO) de la Banque Publique d'Investissement (BPI) et **a installé officiellement le CRO le 15 juillet 2013.**

Celui-ci a été notamment l'occasion de faire un point précis sur les interventions de la BPI en région Centre.

Ainsi depuis le début de l'année, 222 préfinancements ont été accordés dans le cadre du CICE, 77 prêts de trésorerie et 9 prêts à l'innovation ont été mis en œuvre auprès des entreprises de la région.

2. Engagement immédiat du financement des travaux d'efficacité énergétique par la BEI et les banques régionales pour un montant de 100 M€ / an

Afin de financer les projets de travaux d'efficacité énergétique ou de développement des énergies renouvelables, les premiers PREVEO constitués des apports des banques régionales (Crédit Agricole, Banque Populaire et Caisse d'Épargne) et de la Banque Européenne d'Investissement ont été mis en place.

Le 1^{er} prêt PREVEO a été signé le 5 avril 2013 entre le Zoo de Beauval et la Caisse d'Épargne.

Au 30 juin 2013, 16 prêts avaient été accordés pour un montant total de 13,7 M€. Il est intéressant de noter que les projets signés ou en cours d'instruction par les banques concernent toutes les énergies renouvelables (méthanisation, bois énergie, photovoltaïque, éolien, géothermie) et le domaine de la rénovation et construction validant l'approche globale retenue par la Région dans son soutien à la transition énergétique.

3. Mise en œuvre d'un plan régional de soutien à l'export

Soumis au vote de cette Assemblée plénière le Plan régional pour l'internationalisation des entreprises (PRIE) a été construit en lien étroit avec les partenaires de l'export afin de repérer et d'accompagner au mieux les entreprises exportatrices et celles qui sont susceptibles de se porter sur les marchés étrangers. Ce PRIE comprend trois objectifs stratégiques sur la période 2013-2015 visant notamment à faire progresser le nombre d'entreprises exportatrices de 300, à augmenter le chiffre d'affaires export des entreprises ciblées de 10% (soit un potentiel de 1 000 emplois supplémentaires) et à accroître le nombre de volontaires internationaux en entreprise de 20 %.

4. Lancement d'un nouvel appel à projets pour l'innovation dans les TPE et PME

L'appel à projets a été lancé le 12 avril 2013.

135 dossiers de candidature ont été reçus traduisant la forte attente des PME pour un dispositif de ce type et la mobilisation des membres du Réseau Centre Innovation.

Le montant total des projets s'élève à 45 M€.

Un jury composé des élus de la Commission économie emploi sélectionnera les projets.

Face à ce succès, il sera proposé à la Session d'octobre de doubler l'enveloppe budgétaire initialement prévue pour la porter à 8 M€.

5. Mise en œuvre du Fonds d'amorçage Emergence Innovation

Des premières solutions d'amorçage ont pu être apportées à 2 jeunes entreprises innovantes régionales accompagnées (AROMA Technologie à Romorantin et Vactec à Saint-Florent sur Cher) pour un montant de 1,45 M€.

Elles prévoient la création de **67 emplois**.

6. Mise en œuvre du Fonds régional transmission reprise

Les accords avec la Caisse des Dépôts et Consignations ont pu aboutir le 7 juin 2013 permettant de mobiliser **600 000 €** dont 200 000 € par la Région.

Les premiers prêts permettant la reprise de 3 entreprises ont pu être mis en place.

7. Lancement de travaux importants de rénovation dans les lycées, les CFA et les établissements de formation sanitaire et social

Tous les projets prévus sont lancés.

Plus de 63 M€ sont engagés pour les travaux dans les lycées et plus de 14 M€ dans les CFA dont notamment de gros travaux pour les CFA du BTP de Blois, de la pharmacie de Bourges et de la MFEO de Sorigny.

8. Rénovation thermique de 1700 logements sociaux en BBC, pour soutenir l'activité du bâtiment et réduire les consommations énergétiques

19 opérations ont pu être soutenues permettant la mise en rénovation **de 1 811 logements** pour un montant d'investissement de 25,4 M€ et un gain énergétique total de 21 1546 kwhep.

9. Bonification de 10 % des aides régionales pour accélérer la mise en accessibilité des bâtiments en rénovation

La signature d'avenants avec les Pays a été engagée au fur et à mesure de l'arrivée des dossiers.

10. 20 M€ mobilisés dès 2013 pour le THD en région Centre

6 opérations ont été programmées mobilisant 1,227 M€ de financement de la Région et 1,670 M€ de fonds européens (FEDER).

7 opérations sont actuellement en cours d'instruction sollicitant 10,292 M€ de crédits de la Région et 6,772 M€ de fonds européens.

11. 50 M€ pour améliorer la qualité des transports collectifs

Tramway de Tours

Sa mise en service a eu lieu le 31 Août 2013 (5 M€ de crédit de paiement en 2013).

Modernisation de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT)

La suppression des passages à niveau n° 193 et 194 à Montierchaume et n° 214 à Vigoux a été engagée.

Les travaux de modernisation de la ligne du Blanc-Argent sont terminés.

La suppression du passage à niveau n° 199 à Neuillé Pont-Pierre et les travaux de la ligne La Guerche sur l'Aubois Marseilles lès Aubigny sont en cours.

Travaux sur Chartres-Orléans

La réouverture au trafic voyageurs de la ligne ferroviaire reliant Chartres à Voves, première phase de Chartres-Orléans est entrée dans la période de réalisation effective des travaux (17 M€ de crédits de paiement prévus sur 2013).

Modernisation de la ligne Dourdan-la Membrolle

Après la section Vendôme-Châteaudun traitée fin 2012 début 2013, engagement des travaux sur la section Château Renault-Vendôme (les crédits de paiement 2013 s'élèvent à 4,5M€ pour cette opération).

12. 50 emplois d'avenir créés au sein de la Région

La Région Centre s'est engagée dès le vote de la loi dans le dispositif des Emplois d'Avenir. Elle a souhaité que ces emplois soient de véritables tremplins pour les jeunes leur permettant d'acquérir une véritable expérience et une formation qualifiante. Après un travail fin de recensement des besoins futurs dans ses services (notamment les lycées avec des départs en retraite sur les prochaines années) **la Région a signé 40 emplois d'avenir à ce jour**. Elle construit avec les jeunes de vrais parcours de formation et leur offre une chance d'avoir demain un emploi stable au sein de la collectivité.

13. 200 emplois d'avenir créés dans le secteur associatif avec l'appui de développeurs financés par la Région

Le financement d'un groupe de conseillers au sein de la CPCA a été décidé le 13 mars 2013. **3 conseillers** intégreront la CPCA courant septembre 2013. Ils auront pour mission, en appui des conseillers associatifs déjà mobilisés sur le dispositif CAP ASSO et présents dans les différents réseaux, de contribuer à l'information sur le dispositif Emploi d'Avenir, mais surtout à travailler avec les dirigeants associatifs à lever les contraintes réelles ou ressenties de ce dispositif.

14. Lancement d'une expérimentation avec les Conseils Généraux

Des conventions de partenariat ont été signées avec les Conseils généraux d'Eure-et-Loir et d'Indre-et-Loire, respectivement le 4 avril et 5 juillet 2013.

Ces dernières concernant l'emploi et la formation de **100 jeunes** en 2013 et 2014 au sein des établissements médico-sociaux d'Eure et Loir et **50 en 2013** en Indre et Loire.

Dans le Cher, les échanges qui ont lieu portent sur un projet concernant environ 35 emplois d'avenir.

Une réunion d'échanges avec le Conseil général du Loir-et-Cher a eu lieu le 11 juillet 2013 et une réunion de sensibilisation des établissements médico-sociaux du Loir-et-Cher sur les Emplois d'avenir, avec les services de l'Etat s'est déroulée la semaine dernière.

15. Mise en œuvre de 500 visas compétences d'avenir pour aider l'accès à l'emploi

La Région Centre a identifié avec les Missions Locales chargées de l'accompagnement des jeunes en Emploi d'avenir, le besoin de créer un nouveau visa leur apportant une réponse rapide pour s'adapter à l'environnement de travail.

Mis en place en **avril 2013, 33 visas compétences d'avenir, au 22/07/13**, ont d'ores et déjà bénéficié à des jeunes en emploi d'avenir.

16. Mise en place d'un plan de formation pour tous les emplois d'avenir

Forte mobilisation de la Région pour faire connaître son offre de formation en faveur des jeunes en emploi d'avenir que soit en amont de ce contrat de travail (visas, ...) mais également en aval (actions du Programme Régional de Formations, VAE, ...).

Pendant le contrat de travail, le financement relève de l'employeur et de l'OPCA ou du CNFPT. La Région s'est là encore impliquée pour que ces sources de financement puissent être activées en 1^{er} lieu.

17. 500 parrains mobilisés pour l'emploi des jeunes

Un conventionnement avec 17 structures coordonnatrices en charge de repérer les jeunes qualifiés en recherche d'un 1^{er} emploi a pu être mis en place.

A ce jour, **252 jeunes ont pu être parrainés.**

Par ailleurs, 3 500 jeunes ont été accompagnés à travers l'opération « 2 000 emplois – 2 000 sourires » et 2 300 ont eu un contact pour un emploi.

18. Lancement d'un CAP jeunes pour favoriser l'entrepreneuriat des jeunes

La Région a adopté le 13 avril 2013 les modalités de mise en œuvre du dispositif CAP'JEUNES, aux côtés de France Active, en partenariat avec Contractif et Indre Initiative.

Le dispositif CAP Jeunes est un programme dédié aux jeunes de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, leur permettant de bénéficier :

- d'un accompagnement renforcé, réalisé de façon individuel ou collectif, en amont et en aval du projet, adapté au besoin de chaque entrepreneur. Il vise à viabiliser son projet d'entreprise, à l'accompagner dans ses démarches, à faciliter sa relation avec le banquier tout en l'armant au mieux pour obtenir des financements.
- d'une prime au démarrage de 2 000 € qui vient renforcer les apports personnels du jeune, faisant ainsi effet de levier sur les autres financements. Cette prime est bonifiée de 1 000 € par la Région au titre de son dispositif Cap Solidaire.

A fin juin, **9 CAP'JEUNES** ont été mobilisés.

19. Mise en œuvre d'un Fonds réactif emploi-formation de 4 M€

Le Fonds réActif emploi formation propose une méthode d'intervention nouvelle et, à ce titre, expérimentale afin de mettre en place des solutions pour la qualification des demandeurs d'emploi, élaborées en réponse directe aux besoins économiques exprimés par les acteurs économiques du territoire (entreprises, branches professionnelles, clusters ou encore pôles de compétitivité).

A la mi-septembre 2013, **599 places supplémentaires** de formation ont été décidées pour un montant de 2 267 975 €.

En complément, la Région a souhaité renforcer son intervention en faveur des jeunes pour leur donner plus de chances d'accéder à un emploi. Elle a voté pour cela, en Assemblée plénière régionale du 13 septembre 2013, la création d'un Fonds Jeunes objectif métiers destiné, grâce à 400 places de formation supplémentaires, à faire découvrir les secteurs d'activité porteurs d'emploi.

20. Mise en place d'un parcours de formation individualisé pour 2000 salariés fragilisés

Afin de contribuer à la sécurisation des parcours professionnels des salariés fragilisés, la Région intervient en complément des interventions financières des OPCA.

732 personnes sont entrées en formation avec l'appui de la Région dans le cadre du PCP.

Au 30 juin 2013, des conventions ont été conclues avec les OPCA suivants :

- Agriculture : FAFSEA, OPCALIM, VIVEA
 - BTP : Constructys
 - Travail temporaire : FPE-TT, FAT-TT
 - Inter-professionnels : AGEFOS-PME et OPCALIA.
- D'autres partenariats ont également été reconduits par rapport à 2012 : culture (FRACAMA), tourisme (Comité Régional du Tourisme).

III. PROPOSITION DU PRESIDENT

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de cette communication.

François BONNEAU